



20

COMPTE RENDU
Octobre 2018

MARCHÉ DU TRAVAIL DES PREMIÈRES NATIONS

APERÇU

Les travaux de l'Assemblée des Premières Nations (APN) sur une nouvelle stratégie distincte sur le marché du travail des Premières Nations découlent des résolutions des Chefs-en-assemblée liées au portefeuille économique.

Ces résolutions, y compris la résolution n° 32/2017, *Stratégie distincte pour le marché du travail des Premières Nations*, donnent une orientation à l'APN, affirment les droits des Premières Nations à de meilleures conditions économiques et sociales, demandent le déploiement d'efforts pour s'attaquer aux

obstacles personnels et systémiques qui freinent les débouchés sur le marché du travail pour les Premières Nations, et appuient l'accès et les solutions à une plus grande indépendance économique.

Les Chefs-en-assemblée de l'APN ont conféré au Comité des Chefs sur le développement des ressources humaines (CCDRH) le mandat de travailler conjointement avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie distincte pour le marché du travail des Premières Nations.

COMPTE RENDU

Le gouvernement a reconnu l'importance d'une approche axée sur les distinctions qui prend en compte les besoins particuliers des Premières Nations. Le budget de 2018 contient un volet des Premières Nations qui prévoit fournir 1,1 milliard de dollars sur cinq ans et 235,7 millions de dollars par an par la suite pour mettre davantage l'accent sur la formation liée à des emplois d'une plus grande qualité et mieux rémunérés plutôt que sur le réemploi rapide et permettre ainsi une carrière réussie à long terme.

Le CCDRH a signalé à la ministre Hajdu, Emploi, Développement de la main-d'œuvre et Travail Canada, que le budget de 2018 constituait un bon point de départ par rapport aux investissements nécessaires. Cependant, il ne prend pas en compte l'inflation et l'augmentation de la population. De plus, il ne sépare pas les fonds destinés au financement des programmes de l'appui nécessaire pour la mise

sur pied d'un conseil du marché du travail des Premières Nations et des moyens connexes, tel que recommandé par les Premières Nations.

L'APN continue de demander que les ressources nécessaires pour une nouvelle structure de gouvernance, un conseil et secrétariat du marché du travail des Premières Nations, soient séparées des fonds destinés aux programmes du marché du travail des Premières Nations. Cette entité assurera le lien entre les organismes de service des Premières Nations et le gouvernement du Canada. Elle remplacera Service Canada et développera les capacités nécessaires pour effectuer le transfert complet de l'autorité des programmes du marché du travail aux Premières Nations.

Le Secteur du développement économique de l'APN a mis sur pied quatre groupes de travail sur la transition, comprenant des représentants de 57 organismes du marché du travail des

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018

Premières Nations, qui travailleront avec EDSC dans la phase de transition et de mise en œuvre.

Un **Groupe du travail du Conseil (CMTPN) et du Secrétariat (SPN) du marché du travail** a été mis sur pied pour examiner la planification, le concept et le rôle d'un conseil et d'un secrétariat du marché du travail, dans l'espoir qu'il puisse assurer un leadership, fournir des capacités, assurer la liaison avec le gouvernement du Canada, orienter les recherches et le développement, et demeurer en contact avec les partenaires, organisations et organismes du marché du travail des Premières Nations sous le contrôle et leadership des Premières Nations.

Un **Groupe de travail du modèle financier** examinera et affinera le modèle financier recommandé en mars 2017 en fonction du contenu du budget de 2018. Il sera chargé de travailler avec le personnel d'EDSC afin de s'assurer que toute l'information est prise en compte dans l'élaboration d'une méthode de distribution juste et équitable basée sur les montants annoncés dans le budget de 2018.

Un **Groupe de travail des communications** centrera ses efforts sur une stratégie présentant un aperçu positif du développement de la main-d'œuvre aux détenteurs de droits,

gouvernements et organisations de service des Premières Nations. Les principaux éléments seront de l'information générale sur la Stratégie du marché du travail des Premières Nations et des détails sur l'approche proposée en matière de politique et de gouvernance pour la transition vers une nouvelle structure du marché du travail.

Un sous-groupe de travail technique, composé de représentants régionaux des Premières Nations, a travaillé avec EDSC à l'élaboration d'une nouvelle ébauche des modalités des subventions et des contributions qui guidera la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie sur le marché du travail des Premières Nations.

En juillet 2018, la résolution 25/2018, *Prochaines étapes en vue d'une stratégie distincte sur le marché du travail des Premières Nations*, a été adoptée pour enjoindre au CCDRH et aux groupes de travail techniques de continuer à travailler avec EDSC afin de répondre aux impacts financiers de l'inflation et de la croissance démographique, fournir un soutien financier pour le développement des capacités et de faire progresser le contrôle par les gouvernements des Premières Nations de l'autorité et de la compétence en ce qui concerne le marché du travail.

PROCHAINES ÉTAPES

- Une réunion nationale du Groupe de travail technique (GTT) des Premières Nations sur le développement des ressources humaines en ce qui concerne le marché du travail des Premières Nations s'est tenue les 13 et 14 septembre 2018 pour faire rapport sur les progrès réalisés au niveau de l'élaboration conjointe et de la mise en œuvre des nouvelles exigences cadres qui formeront la nouvelle Stratégie distincte sur le marché du travail des Premières Nations. Les discussions ont porté notamment sur les considérations relatives au financement d'une stratégie sur le marché du travail des Premières Nations, les modalités d'une nouvelle entente sur le marché du travail des Premières Nations et la planification pour les nouveaux détenteurs d'entente des Premières Nations.
- Une deuxième rencontre nationale sur le marché du travail des Premières Nations est prévue pour la fin octobre ou le début novembre 2018.
- Chercher des appuis en vue de l'inclusion des Premières Nations à la prochaine réunion des ministres fédéraux responsables du marché du travail (MFMT).